

Vos questions / nos réponses

cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 21/02/2014 09:46

Bonjour, je suis une maman qui est vraiment perdue je ne sais plus quoi faire mon fils a 19 ans a arrêter ses études n a pas eu son bac et est maintenant a la recherche d un boulot le problème est qu il ne cherche pas et ne veut pas travailler traîne avec des garçons qui ne sont pas le bon exemple le cannabis est arrivé doucement mais sûrement tous les jours il débute à 3 ou 4 heures de l après midi prend sa douche et part sans manger ne revient qu'à 3 ou 4 heures du matin voilà sa vie sa chambre pue le cannabis on est continuellement en conflits car nous n'acceptons pas son comportement il a été vu par un centre mais ne veut pas y retourner mon médecin de famille avait fait un courrier mais il ne veut pas y aller il m'insulte je ne le reconnais plus même si je sais que c'est cette drogue qui le rend agressif j'arrive à avoir peur de lui car il a voulu me taper dessus mon mari me défend mais travaillant à mon domicile je subis ses réactions violentes porte cassée coup dans les murs insultes etc ... nous avons décidé mon mari et moi de ne plus le faire entrer dans notre maison après minuit: nous bloquons la clé dans la serrure donc il couche dans ma voiture(laissée volontairement ouverte) ou couché par terre avec son chien toute la nuit quand vous ouvrez la porte et que vous voyez votre fils comme un SDF je voudrais savoir si nous avons des raisons de faire cela je sais qu'il n'y a pas de solution miracle mais dites moi si ce n'est pas trop violent ou au contraire si cela peut l'aider à réagir nous arrivons au bout du rouleau mon mari va sûrement le mettre dehors moi je ne suis pas pour mais notre vie est vraiment misérable et je pense que nous fuyons peut-être le problème en faisant ainsi mais quoi faire???? MERCI À VOUS de me dire ce que vous en pensez et me donner des conseils une maman vraiment en détresse,

Mise en ligne le 21/02/2014

Bonjour,

Nous comprenons votre détresse et vos inquiétudes concernant votre fils. Vous et votre mari êtes au bout du rouleau et c'est bien normal vu la situation difficile dans laquelle vous êtes. Il n'est jamais facile d'aider une personne qui ne veut pas entendre. Vous avez atteint vos limites.

Votre fils va mal, il est en colère, violent, il semble qu'à un moment il ait baissé les bras et ne veuille plus rien projeter. Que s'est-il passé pour lui à cette période... Le cannabis n'est sans doute pas la cause exclusive de ses difficultés, même s'il peut participer à les renforcer. Peut-être est-il plutôt la conséquence d'une problématique plus intérieure, un moyen d'échapper à un malaise, une souffrance.

Nous comprenons qu'en l'état actuel, l'aider est une mission presque impossible puisque il est réfractaire au dialogue et n'accepte pas l'aide que vous lui proposez. Vous avez fait des tentatives mais cela semble rester sans effet pour l'instant. Cela ne veut pas dire que ça ne changera pas. Gardez patience, cultivez le calme et ne perdez pas espoir.

Devant la situation que vous décrivez, il nous paraît également important de vous faire aider, de rencontrer des professionnels pour être accompagnés, soutenus. Nous vous mettons en fin de message un lien vers une structure qui accueille également l'entourage des consommateurs.

Nous vous conseillons de continuer à travailler à instaurer un dialogue apaisé entre vous, peut-être en redéfinissant votre manière de vous y prendre, en faisant appel à un tiers avec lequel votre fils se sente proche. Lors de ce rendez-vous auquel vous et votre mari devrez être présents, ne partez pas de sa consommation, mettez en avant vos interrogations, les changements que vous avez constatés chez lui. Cela pourrait peut-être constituer une entrée en matière plus souple pour lui faire comprendre vos inquiétudes et peut-être le responsabiliser pour une prise en charge.

Votre mari veut le mettre dehors...Sanctionner un comportement inadéquat c'est valoriser la personne, parce que l'on sait qu'elle est capable de faire ou être autrement. Vous n'avez pas à tout accepter. Votre fils est majeur. Il vit chez vous, il a des devoirs envers vous et doit vous respecter.

Parfois il peut être nécessaire de couper les ponts, ce qui ne veut pas dire que l'on abandonne la personne. Simplement, on a compris qu'on ne pouvait pas faire les choses sans elle, ni même à sa place. Alors, on choisit de prendre du recul, d'une part pour prendre soin de soi, et d'autre part, pour laisser la personne prendre, ou pas, des décisions qu'elle seule peut prendre.

Avez-vous porté plainte suite à ses violences ? Peu de parents le font, mais il faut qu'à un moment votre fils se confronte au réel et à la réalité de la société, et donc de la loi.

Nous ne savons pas ce qu'a dit votre médecin de famille : a-t-il évoqué d'autres raisons possibles aux débordements de votre fils ? Dans quel type de centre était-il ? Si votre fils relève du soin, c'est-à-dire si son état psychologique le met en danger, il faudrait peut-être consulter un psychiatre pour envisager une hospitalisation.

Pour d'autres informations, ou si vous souhaitez parler de tout cela, vous pouvez contacter l'un de nos écouteurs au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA de Châteaubernard Association Addictions France

5 bis avenue d'Angoulême
16100 CHATEAU BERNARD

Tél : 05 45 35 75 55

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h à 19h, les vendredis de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30. Fermé le mercredi

Voir la fiche détaillée